

droit à l'Hôpital lors de leur mariage; ils ne payeront les droits aux Halles que comme Citoyen & Bourgeois; ils seront admis dans le tirage à emporter les prix & ils auront le droit d'admissibilité aux Jurandes.

Cette Lettre finit en disant, que l'on ne doute point que les articles qui y sont contenus, ne soient approuvés du Grand Conseil, & que les troubles ne soient bientôt apaisés: ils le sont en effet, car les nouvelles de *Geneve* portent en substance " que les bruits qui s'étoient répandus d'un complot formé par les Natifs & qui ont causé tant de confusion & d'allarmes dans la Ville, n'avoient point de fondement; & que ce qui paroît le prouver, c'est que les violences que quelques Bourgeois se sont permises contre plusieurs Natifs n'ont été suivies d'aucun mouvement de la part de ceux-ci. " On mande de plus que le Conseil s'est conduit dans cette circonstance avec beaucoup de sagesse, & qu'il étoit disposé à accorder aux Natifs une partie des privilèges qu'ils réclamoient; mais que ses intentions favorables n'ayant pu être approuvées dans le Conseil Général, les Natifs en ont conçu tant de mécontentement & d'animosité contre les Bourgeois, que la plupart d'entr'eux ne voulant pas prêter le nouveau serment de fidélité qu'on exige d'eux, ont pris la résolution d'abandonner la Ville, & un grand nombre a déjà effectué cette résolution.